

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juin 2014

Présents : Mmes BORRUECO, DE WILDE, DENNE, JAMINON, LEGER, Mrs DEMAY,
LOTELLIER, PREVOT, ROUGRAFF, TRUJILLO.

Excusé : M. LAVALARD.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 MAI 2014

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 9 mai 2014 est adopté.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU LOGEMENT COMMUNAL

Le Maire informe qu'au départ du dernier locataire, il a été constaté que le logement n'était plus louable en l'état (nettoyage, sols à récurer, plafonds à repeindre, ordures à l'extérieur et pelouse non entretenue, ...).

Des travaux sont donc à réaliser, pris en charge

- par le nouveau locataire, pour « nettoyage, détapissage, retapissage, peinture des boiseries, des radiateurs, des tuyauteries et des plafonds, débroussaillage de la pelouse, changement d'éléments ménagers de la cuisine (qui resteront la propriété du nouveau locataire), prise en charge des produits d'entretien, des tapisseries et de la peinture » et,
- par la commune, changement des éléments de la salle d'eau et du revêtement du sol, (vétuste)

VIREMENTS DE CREDITS

1 – Pour financer cette nouvelle opération d'investissement de restauration du logement communal, un virement de crédits est nécessaire faisant passer

. de l'article 21316.61 D.I. « Restructuration du cimetière » la somme de 1200,00 €

. et de l'article 2313.54 D.I. « Pose de volets Salle multifonction » la somme de 1 600,00 €

pour l'affecter à l'article 2132.62 D.I « Réfection de logement communal » pour un montant de 2 800 €

2 – A la demande de la Trésorerie de Roisel, un changement d'imputation pour l'acquisition de la camionnette et son immatriculation doit être effectué, passant de l'article 21571.60 à l'article 2182.60, sans changement du montant de 2 000 €.

FETE DE LA MUSIQUE

La Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale et l'Amicale des Anciens Elèves organiseront à l'occasion de la Fête de la Musique et de la Saint-Jean le 21 juin 2014 à partir de 19 heures place du 8 mai une rencontre des habitants avec

- barbecue, frites, boissons,
- animation musicale avec le groupe « The Beet From Moon »
- feu de Saint-Jean.

DELEGUE A LA CCID

A la demande du Centre des Impôts de Péronne, il est nécessaire de présenter un nouveau suppléant, contribuable sur la commune, mais résidant hors de la commune. Monsieur Paux Jean-Michel, agriculteur résidant à Hervilly, est proposé.

LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL

A l'occasion du changement de locataire, il est décidé de procéder directement avec le nouvel occupant à l'état des lieux, à l'établissement du bail, au recouvrement de la caution, des loyers mensuels et des charges locatives (chauffage et enlèvement des ordures ménagères).

Le loyer, compte-tenu du fait que l'occupant ne disposera plus du garage désormais destiné au matériel communal, est ramené à 505 €.

Le Maire est chargé d'établir et de signer le bail sous seing privé avec le nouveau locataire et de procéder à l'état des lieux avec les deux adjoints, ainsi que de procéder aux recouvrements qui découlent de cette location du logement communal.

La séance est levée à 20h 20.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.